

**PV de l'Assemblée générale du samedi 12 février 2022,
tenue sur Internet, en raison du coronavirus.**

1. Salutations/Liste des présences

Stefan Kaeser ouvre la séance à 0930 h.

Présents :

Stefan KAESER, Président et Boxteam Basel, Angelo FASOLIS, Président régional et Fight-Right Bienne, Claude Daniel RUEGG, caissier et secrétaire, Zulkani ADEMI responsable des arbitres et Fight-Right Bienne, Michel DURAND, Président régional et Boxygène,

Glorianna CARACCIO et Gregory GAILLE (Boxing Club La Chaux-de-Fonds) Philippe TISSOT (Real Boxing), Rico ZANGA (NAB Box Gym Rheintal), Thierry MABILLARD (Boxing Club Martigny) Ricardo PEREIRA (Olympic Boxing Club) Anaïs JOSIPOVIC et Cabinet VICQUES (Jura Fight Academy), Andy SCHÜTZ (Bärebox Club Bern) Robert BARANOWSKI (Noble Art Frenkendorf), Stefano CIRIOLO (Boxygène) Barbara SEILER (Tortuga Basel), Urs THOMI et Massimo DI STEFANO (Boxing-Club Bienne), Angelina FERNANDEZ (Etna Sport), Mesut DEMIR (Box Club Sissach), Coco MBEMBA (Box Club Murten), Manuela ELLER (BoxFox Romanshorn), Michael SOMMER, (NAB Frenkendorf), Axel MBIBA (Boxe Plan-les-Ouates), Moris RICCIARDO (Fight Gym Club Lugano), Soldan (club non-mentionné).

Excusés : Noble Art Horgen, Box Club Olympia Basel, Box Club Grenchen, Boxing Club Colombier.

2. Approbation du PV de la dernière Assemblée générale et nomination d'un nouveau préposé au PV.

Le PV 2021 est accepté à l'unanimité. Remerciements à son auteur.

Préposé au PV 2022 : Michel DURAND.

3. Rapport annuel du Président

Stefan KAESER (SK) présente son rapport annuel d'activité avec les sujets suivants :

- Covid : Afin d'aider les associations membres de la LCBA, les licences pour club coûteront CHF 100.-- en 2022, alors que le renouvellement des licences d'entraîneurs était gratuit en 2021.
- Actuellement 29 clubs sont membres de la LCBA (avec 1 de plus pour 2022, Sankt-Ursen), soit une augmentation du nombre de clubs, malgré le Covid.
- En 2021, il n'y a pas eu de Cup, mais il y a eu 6 tournois Start-Up.
- Aucun club membre de la LCBA n'a fait faillite.
- Jeunesse+Sport. Les formations ont commencé. Tout d'abord, 3 experts ont été formés (Stefan KAESER, Angelo FASOLIS et Michel DURAND). 2 cours de moniteurs et 2 cours d'introduction ont eu lieu entre 2021 et le début 2022.
- Le manuel J+S pour la boxe LC est en cours de travail (responsable SK).
- Les prescriptions du Bureau de prévention des accidents sont en cours de travail.
- Lors de l'Assemblée des délégués de SwissBoxing en 2021, un représentant de la boxe LC a été élu au Conseil de SB, soit MD. SK a été nommé à la Commission du sport de masse.
- Un contrat a été signé entre Swissboxing et la LCBA pour régler les problèmes financiers et de responsabilités par rapport à J+S.
- Le système à 3 présidents régionaux (dont 1 président qui représente la boxe LC, soit SK) marche bien. Les 3 présidents ont tenu de très nombreuses conférences informatiques.
- Le Covid a eu au moins un effet positif, celui de pouvoir terminer et tester l'application informatique de pointage pour la boxe LC. Les test n'ont pu avoir lieu que lors de Start-up, vu l'absence de Cup.

4. Rapport de la comptabilité (M. Ruegg)

- Les documents comptables ont été envoyés avec la convocation pour cette AG.
- Le résultat final est une perte de CHF 3'581.--, perte qui s'explique par l'absence de paiement de licences, le coût de l'application informatique de pointage et aussi les CHF 10'000.-- payés pour les travaux préparatoires dus à l'introduction de la boxe LC dans J+S.
- Bilan final : Actifs : CHF 53'041, qui correspondent au montant du CCP.

5. Rapport des réviseurs

- Le rapport du trésorier est annexé au PV.
- En raison du coronavirus, les comptes ont été envoyés par internet aux réviseurs, soit Barbara SEILER et Zulkani ADEMI. Nous n'avons pas eu de nouvelle de David FRANZIN, prévu comme réviseur. Les deux premiers cités ont établi et signé un rapport, qui conseille d'accepter les comptes.
- Le rapport de révision est mis au vote. Approbation à l'unanimité. Remerciements aux réviseurs.
- Le rapport du trésorier est également approuvé à l'unanimité. Remerciements au trésorier.
- Nouveaux réviseurs pour 2022 : Barbara SEILER (de Tortuga), Zulkani ADEMI (FRB) et Philippe TISSOT (Real Boxing) sont élus comme nouveaux réviseurs. Remerciements pour leur volontariat.

6. Élection du Conseil et des délégués régionaux

- Les 3 présidents régionaux élus sont Stefan KAESER (toujours président avec préséance en 2022), Angelo FASOLIS et Michel DURAND.
- Les délégués régionaux sont Angelo FASOLIS (Bienne et Seeland), Michel DURAND (Suisse Romande) Andreas SCHUTZ (Berne) Manuela ELLER (Ostschweiz) et Andreas MOSER (Zurich et Suisse centrale).
- Le responsable pour les juges-arbitres, Zuko ADEMI, est confirmé.
- Le trésorier et secrétaire Claude-Daniel RUEGG, est confirmé.

7. Admission finale de nouveaux clubs

- BoxKultur (Balsthal), BäreBox Club (Berne), Jura Fight Academy (Courroux), FitnessBoxen (Sankt-Ursen/Sainte-Ourse). Tous acceptés à l'unanimité.

8. BFU/BPA Bureau de prévention des accidents.

- SK présente un powerpoint avec les explications relatives aux mesures de sécurité édictées par le BPA. Il y a encore des points à éclaircir. Les clubs doivent prévoir que des visites pourront être effectuées par J+S et/ou le BPA pour s'assurer que les mesures de sécurité soient respectées.
- Nous serons un sport sous surveillance de la part du BPA qui a exprimé des « peurs » par rapport à l'acceptation de la boxe LC au sein de J+S.
- Il faut prévoir une séparation claire des entraînements de boxe LC et de boxe amateur/pro. Cette séparation doit aussi être mentionnée de manière claire sur les sites informatiques des clubs.
- La mesure principale est l'interdiction, à l'entraînement et en compétition, de tous les coups à la tête pour les moins de 8 ans.
- MD précise qu'en s'inscrivant à J+S, les clubs signent un document dans lequel ils s'engagent à suivre les conseils de la BPA. En cas d'accident lors d'un entraînement ou d'une compétition, les clubs ou la LCBA pourraient être poursuivis en cas de manques dans l'application de ses mesures de sécurité.

9. Cup 2022 et règlement transitoire

- MD explique le règlement transitoire pour la Cup 2022. Il est prévu que le Conseil de la LCBA puisse interrompre la Cup à n'importe quel moment pour des raisons de sécurité (entre autres sanitaires). En cas d'égalité au moment de l'arrêt de la Cup (en dehors des finales) les titres seront répartis selon la situation au moment de l'arrêt. Si des boxeurs sont à égalité pour une médaille d'or ou d'argent, les médailles suivantes ne seront pas distribuées. Il en va de même pour les classements par équipe.
- Il est rappelé que les organisateurs de la Cup doivent disposer d'un WiFi sur le lieu du meeting et de prises électriques à chaque table de ring pour recharger les téléphones et les ordinateurs portables.
- Un responsable de la coordination de la Cup est recherché par le Conseil. Aucun candidat ne s'est déclaré.
- Déjà 3 clubs se sont annoncés pour organiser des étapes de la Cup (Granges le 24.09, Boxeo Gym Basel pour la fin septembre ou le début octobre, et Sissach le 20.10). Nous cherchons encore d'autres clubs organisateurs.

10. Rémunération des présidents

- Après une longue discussion, il est décidé que la rémunération annuelle du président central sera, dès 2022, de CHF 2'400.-- et que les deux présidents régionaux recevront CHF 2'000.-- chacun. Le Conseil est chargé de trouver le financement de cette mesure.

11. Admission, aux tournois Start-Up, de boxeurs de clubs non-membres de la LCBA

- Il est voté que des clubs non-membres de la LCBA (qui peuvent aussi être non-membres de SwissBoxing) pourront envoyer une seule fois des boxeurs à des Start-Up de la LCBA. Ces boxeurs devront avoir effectué deux sessions de sparring dans un club membre de la LCBA, afin de s'assurer qu'ils savent boxer légèrement. De plus, ces boxeurs seront inscrits à la Start-Up par et sous le nom du club déjà membre de la LCBA.

12. HomePage et lien retour sur la HomePage

- SK explique que les clubs sont priés de mettre sur leur site internet un lien retour pour rediriger les personnes intéressées sur le site de la LCBA.
- De plus, une carte géographique des clubs membres de la LCBA existe sur le site de la LCBA, mais si les clubs n'ont pas payé leur cotisation, ils n'apparaîtront pas sur cette carte.

13. Info sur l'utilisation de la nouvelle application LCBA

- Claude-Daniel RUEGG donne des explications quant à l'utilisation de l'application pour les licences et les inscriptions des boxeurs.
- Il est rappelé que les clubs ne doivent pas inscrire l'email du boxeur tant que ce dernier ne demande pas de licence.

14. Prochaine Assemblée générale

- Samedi 11 février 2023.

15. Propositions et divers

- Aucune demande n'est arrivée au Conseil
- La LCBA va envoyer 3 mails aux clubs, soit :
 - a) un mail avec le listing des postes à repourvoir au sein de la LCBA (avec le nombre d'heures approximatif de travail par année et le montant d'un éventuel dédommagement)
 - b) un mail comportant un lien retour sur le site de la LCBA et des textes explicatifs sur la boxe LC, textes à poster sur les sites des clubs
 - c) un mail avec les dates des tournois 2022.

L'assemblée est clôturée à 1256 h.

Michel Durand, préposé au PV.

14 février 2022